

Présents : Sylvie LE VIGOUROUX – Valérie POLLIE – Jean-Pierre GAIGNE – Annie MOREUL – Thierry LE BARS – Laurent MONET – Guillaume BELLAT – Edouard GUILLERM – Bernard DROUERE – Gérard CANTIN – Nathalie LE BRETON – Carole BRAZIDEC – Gwenaël QUINTON – Laurent PROGEAS – Laurent ALPERIN – Yves LE TALLEC – Yann HERRY – Maëlle BAUDET – Hélène SALIOU – Sophie ABGUILLERM – Gaëlle AUGUSTE – Arnaud BIZIEN – Michelle KERNOA – Serge LE BIHAN – Jeanine LE GALL – Yves LE MENN – Marc MONOT – Marie-Laure PICHON – Anne-Gaël PRAMPART – Marc PREMEL-CABIC – Régine ROUE – Karine LEONE – Brigitte ROIG – Valérie COCHET – Marcel DULONG (par téléphone) – Frédéric HOU – Manuel SAINT-CYR – Philippe GRIJOL – Magali MERCIER –

Excusés : Jean-Yves CARN – Franck BUHE – Annie GAUTIER – Sandra SADIOU – Marie LE PALLEC – Jacques LE HOUEDÉC – Lydia BATTMANN – Solène BOURHIS – Monique AYMA –

Absents : Pierre LE MEUR – Sophie MORVAY – Stéphane LE BECHENNEC – Sylvana MACIS – Catherine BRUSSEAU – Michaël BENOIT – Katel GOUALC'H – Loïc BELLEC – Sofia BELKHACEM – Mélanie DEQUE – Christelle THEFFO – Gwénola L'ARVOR – Pierre SUPER – Khaled AJOUZ – Yves AUBRY – François BAUDET – Yvan LENEN – Bernard MONS – Aurélie MOREAU – Valérie PRESSE – Gilles CLIMENT – Philippe LORVELLEC – Philippe ROUSSEAU –

Assiste : Aurélie GEBEL

Soit 39 votants sur 70 membres. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Sous la présidence de Sylvie LE VIGOUROUX

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 4 au 7 juin 2020 donnant mandat au conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Handball « pour prendre, durant cette période exceptionnelle, toute décision et adopter tout dispositif, y compris d'éventuelles modifications statutaires et/ou réglementaires, qui seraient nécessités par l'intérêt général et la continuité de l'activité territoriale. »

1- Dispositions générales :

Le conseil d'administration décide :

Résolution n°1 :

Arrêt des compétitions territoriales à la date du 8 mars 2020.

POUR : 97,22%

CONTRE : 2,78%

Résolution n°2 :

Aucun titre de champion délivré dans les compétitions gérées par La Ligue de Bretagne de Handball pour la saison 2019/2020

POUR : 94,44%

CONTRE : 0%

BLANC : 5,56%

Résolution n°3 :

Pas d'année blanche pour ne léser aucune équipe dans leur objectif d'accession et prendre en compte l'intérêt supérieur du Handball au regard des critères d'accession et de relégation.

Pour la saison 2020/2021: maintien du dispositif d'accessions-relégations avec augmentation du nombre d'accession et diminution du nombre de relégations.

POUR : 94,44%

CONTRE : 0%

BLANC : 5,56%

Résolution n°4 :

Adoption des règles de classement suivantes :

- Dans les championnats ADULTES, sur la base des classements à la dernière journée jouée. Dans les poules où certaines équipes n'ont pas le même nombre de matches, dans l'ordre :
 - o Ratio nombre de points sur nombre de rencontres jouées,
 - o En cas d'égalité à 2 équipes, prise en compte du goal-average particulier,
 - o En cas d'égalité à 3 équipes ou plus, prise en compte du ratio du goal-average particulier entre les équipes concernées
- Dans les championnats JEUNES niveau PRENATIONALE :
 - o Classement de la 2ème phase pris en compte,
- Dans les championnats JEUNES niveau EXCELLENCE REGIONALE :
 - o Pris en compte du classement de la fin de la 1ère phase
- Dans les championnats JEUNES niveau TERRITORIALE : pas de classement réalisé.
- Dans les poules où les clubs ont été sanctionnés au titre de la CMCD pour la saison 2018-2019, les points de pénalité appliqués sont recalculés en fonction du nombre de matches dans la poule sur toute la saison et du nombre de matches joués

POUR : 94,44%

CONTRE : 2,78%

BLANC : 2,78%

2- Concernant les compétitions gérées par la COC Régionales :

Le conseil d'administration décide :

Résolution n°5 :

Aménagement des schémas de compétition à l'issue de la saison 2019-2020 pour la saison 2020-2021 :

- N3F : 1 descente au lieu de 3, soit 12 équipes.
- PRENAT F : 1 descente au lieu de 2, soit 12 équipes.
- EXC REG F : 4 descentes au lieu de 5 et 3 montées au lieu de 2, soit 27 équipes réparties en 1 poule de 14 équipes et 1 poule de 13 équipes.
- D1F : 7 montées au lieu de 5 et 9 descentes au lieu de 10, soit 51 équipes réparties en 4 poules de 12 ou 13 équipes.
- D2F : 13 montées au lieu de 10. **Schéma en attente des engagements supplémentaires.**
- U18F PRENAT : Accession à la U17 NAT pour 2 équipes et 2 descentes de U18F NAT. 5 montées d'EXC REG au lieu de 2, soit 15 équipes au total réparties en 2 poules de 7 et 8 équipes.
- U18F EXC REG : 2 descentes de PRENAT – 8 maintiens en EXC REG au lieu de 6. 14 places restantes à l'issue des brassages.
- U15F PRENAT : 4 montées d'EXC REG au lieu de 2 soit 14 équipes au lieu de 12 réparties en 2 poules de 7 équipes.
- U15F EXC REG : 2 descentes de PRENAT – 9 maintiens en EXC REG au lieu de 6. 13 places restantes à l'issue des brassages.
- PRENAT M : 1 descente au lieu de 2, soit 15 équipes réparties en 1 poule de 7 équipes et 1 poule de 8 équipes.
- EXC REG M : 5 montées au lieu de 2, soit 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes.
- HON REG M : 6 montées au lieu de 2 et 4 descentes au lieu de 5, soit 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes.
- D1M : 8 montées au lieu de 5, soit 52 équipes réparties en 4 poules de 12 ou 13 équipes.
- D2M : 15 montées au lieu de 10 et 9 descentes au lieu de 12, soit 61 équipes réparties en 5 poules de 12 équipes.
- D3M : 14 montées au lieu de 12. **Schéma en attente des engagements supplémentaires.**
- U18M PRENAT : Accession à la U18 NAT pour 1 équipe et 2 descentes de U18M NAT. 4 montées d'EXC REG au lieu de 2, soit 15 équipes au total réparties en 2 poules de 7 et 8 équipes.

- U18M EXC REG : 2 descentes de PRENAT – 1 montée impossible - 9 maintiens en EXC REG au lieu de 6. 13 places restantes à l'issue des brassages.
- U15M PRENAT : 4 équipes d'EXC REG au lieu de 2 soit 14 équipes au lieu de 12 réparties en 2 poules de 7 équipes.
- U15M EXC REG : 2 descentes de PRENAT – 8 maintiens en EXC REG au lieu de 6. 14 places restantes à l'issue des brassages.

POUR : 100%

Résolution n°6 :

Aménagement des schémas de compétition à l'issue de la saison 2020-2021 pour revenir à la situation de la saison 2019-2020 : voir les annexes 1 – 2 – 3 – 3 BIS – 4 – 4 BIS – 5 - 6

POUR : 100%

Résolution n°7 :

Aménagement des schémas de compétition à l'issue de la saison 2021-2022 : Voir les annexes 7 – 8 – 8 BIS – 9 – 10 – 11 – 12

POUR : 97,22%

CONTRE : 2,78%

Résolution n°8 :

Validation des accessions-relégations à l'issue de la saison 2019/2020 : Voir annexe 13.

POUR : 97,22%

BLANC : 2,78%

Résolution n°9 :

Validation des règles de repêchage :

- En cas de défection avant la parution des poules, la COC s'appuiera sur le calcul des ratios pour récupérer chaque équipe.
- En cas de défection après la parution des poules, la COC s'appuiera sur le calcul des ratios pour récupérer chaque équipe.

POUR : 100%

Résolution n° 10 :

Pas de sanction sportive pour les clubs qui refuseraient l'accession ou demanderaient à descendre pour la saison 2019/2020.

POUR : 94,44%

CONTRE : 2,78%

BLANC : 2,78%

Résolution n° 11 :

Pas d'application du dispositif de Contribution Mutualisée des Clubs au Développement au titre de la saison 2019-2020.

POUR : 88,88%

CONTRE : 5,56%

BLANC : 5,56%

Résolution n°12 :

Recalcul des péréquations kilométriques et d'arbitrage en fonction des déplacements et des arbitrages réellement effectués pour la saison 2019/2020.

POUR : 97,22%

BLANC : 2,78%

Résolution n°13 :

Annulation de la coupe de Bretagne pour la saison 2019/2020.

POUR : 94,44%

CONTRE : 2,78%

BLANC : 2,78%

Résolution n°14 :

Le bureau directeur de la LBHB est seul compétent pour statuer sur l'interprétation de toutes les résolutions en cas de difficulté d'exécution, et statuer sur les cas ou conséquences non prévus. La décision du bureau directeur sera soumise à la ratification du conseil d'administration suivant.

POUR : 83,34%

CONTRE : 8,33%

BLANC : 8,33%

3- Etudes des vœux des clubs et des commissions

Nous avons reçu 12 vœux de club et 3 vœux de commission. Sur les 12 vœux des clubs, 7 sont recevables. Le Conseil d'administration émet un avis pour chaque vœu recevable :

Vœu de LA VITREENNE HB :

Rétablissement des brassages dans les catégories +16

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu HBC CHATEAUBROUG :

Ré-ouverture de places de barrages en PRENAT jeune

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu HBC CHATEAUBOURG :

Mise en place d'une 3^e division chez les jeune U15 et U18

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu HBC CHATEAUBOURG :

Ouverture de places de barrages chez les adultes

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu HB PAYS DE VANNES :

Modification des modalités d'accession aux championnats seniors masculin et féminin région

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu AS GEVEZE HB :

Retour des réducteurs de buts et de la zone à 6m chez les U11

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu HBC BRIEC :

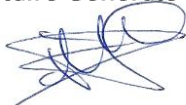
Prise en compte dans le quota arbitrage des matchs sifflés par un arbitre officiel tiré au sort lorsqu'il n'y a pas d'arbitre désigné.

Avis du CA : **Défavorable**

Vœu COC :

- Surclassement U15 et U18 Région
Avis du CA : Favorable
- Regroupement temporaire d'équipe U15 et U18 région
Avis du CA : Favorable
- Inscription des joueurs dans une convention par niveau de compétition
Avis du CA : Favorable

Valérie POLLIE
Secrétaire Générale



Sylvie LE VIGOUROUX
Présidente de la LBHB

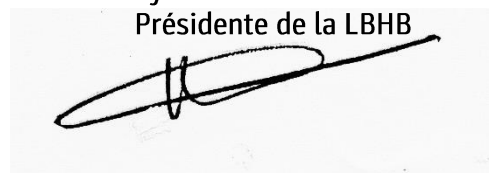
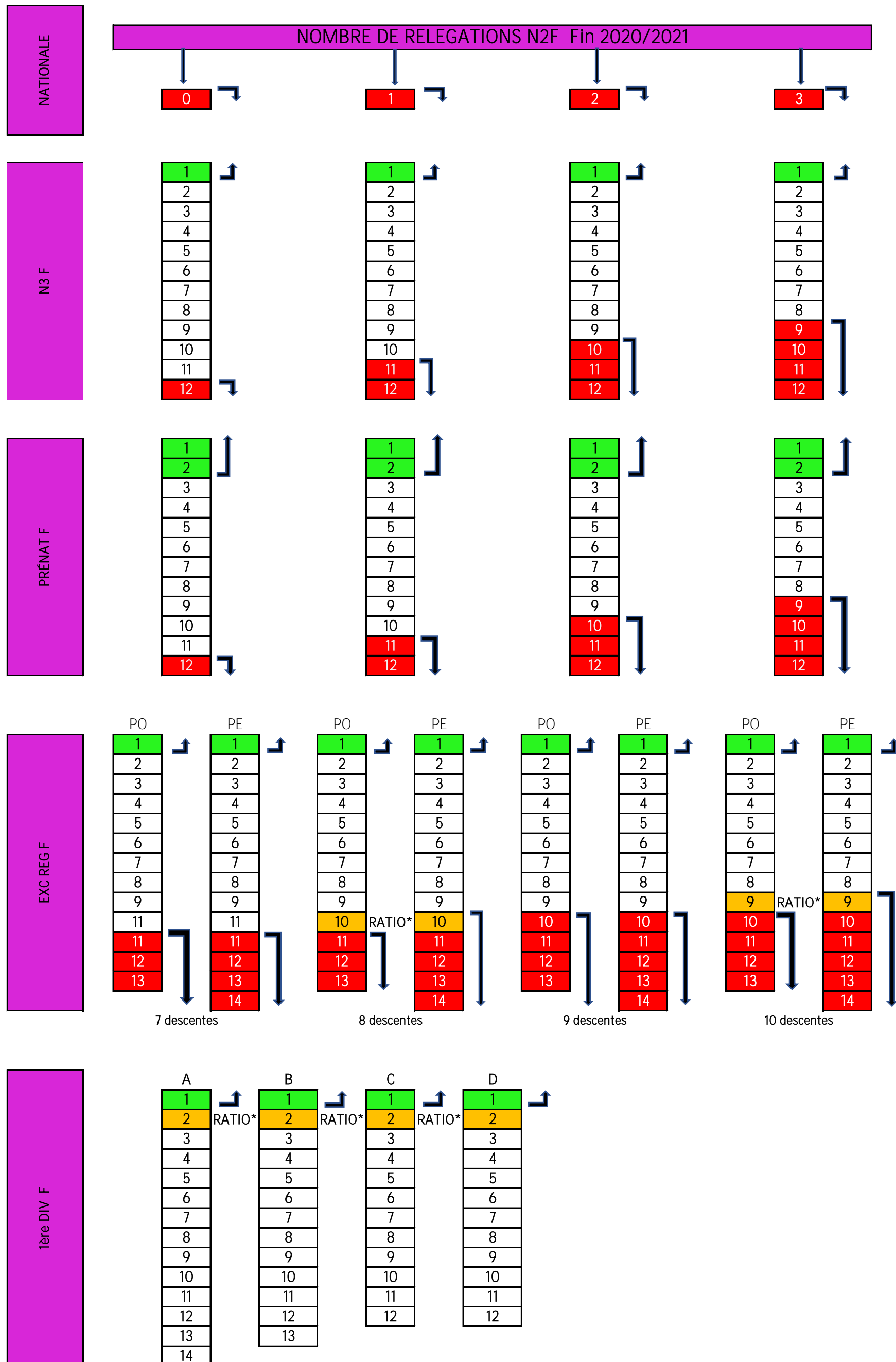


TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS FEMININES
SAISON 2020/2021



*Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

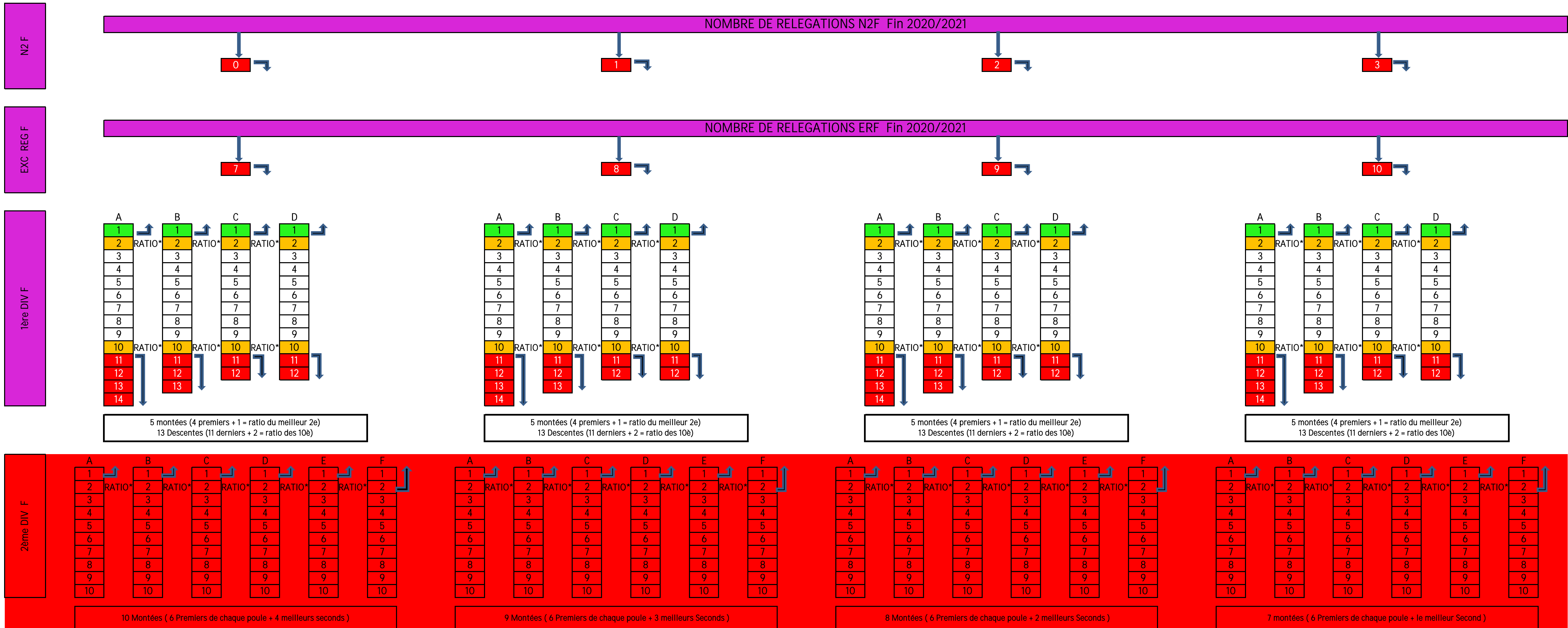
- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2020-2021 en raison de la situation sanitaire au cours de la saison 2019/2020

ANNEXE 2

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS FEMININES TERRITORIAL - FIN SAISON 2020/2021



En fonction du nombre d'équipes engagées en 2è DIVISION TERRITORIALE et de leur situation géographique, la COC Territoriale se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes par poule pour obtenir des championnats cohérents.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

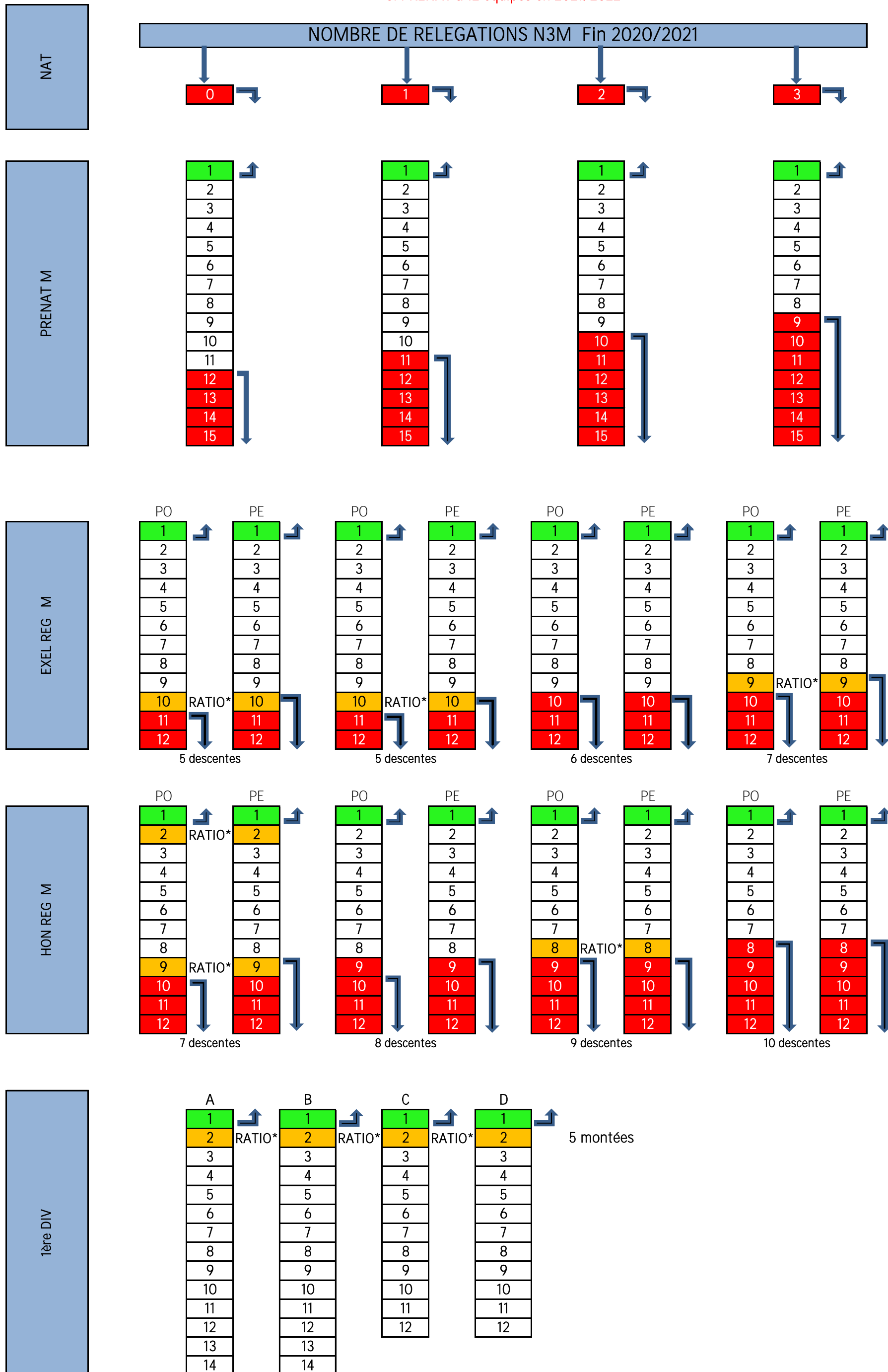
- *Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :
- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
 - 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
 - 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
 - 4) Tirage au sort.

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2020-2021 en raison de la situation sanitaire au cours de la saison 2019/2020



TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS
SAISON 2020/2021

SI PRENAT à 12 équipes en 2021/2022



Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

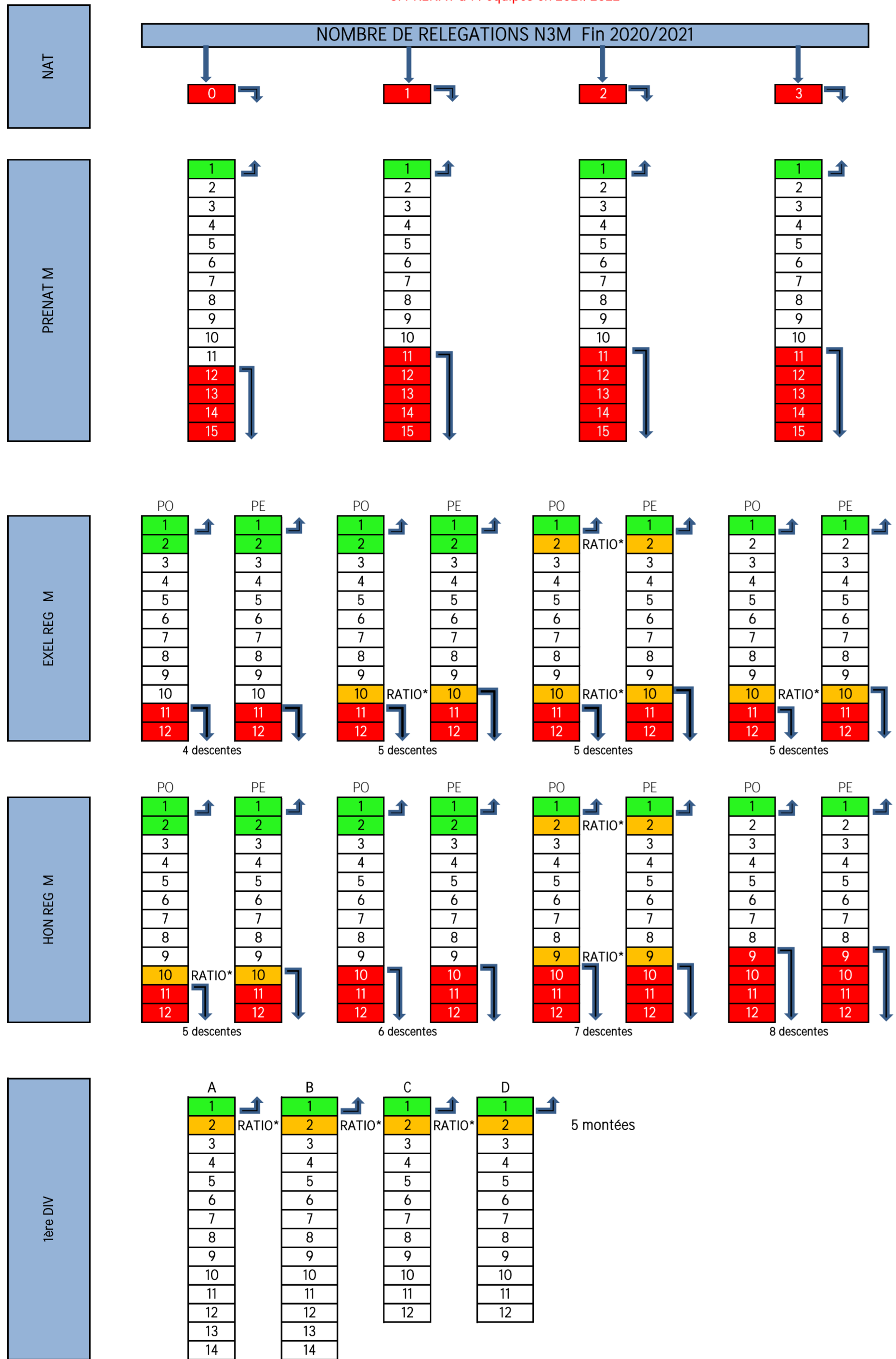
Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2020-2021 en raison de la situation sanitaire au cours de la saison 2019/2020

ANNEXE 3 BIS



TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS
SAISON 2020/2021

Si PRENAT à 14 équipes en 2021/2022



Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

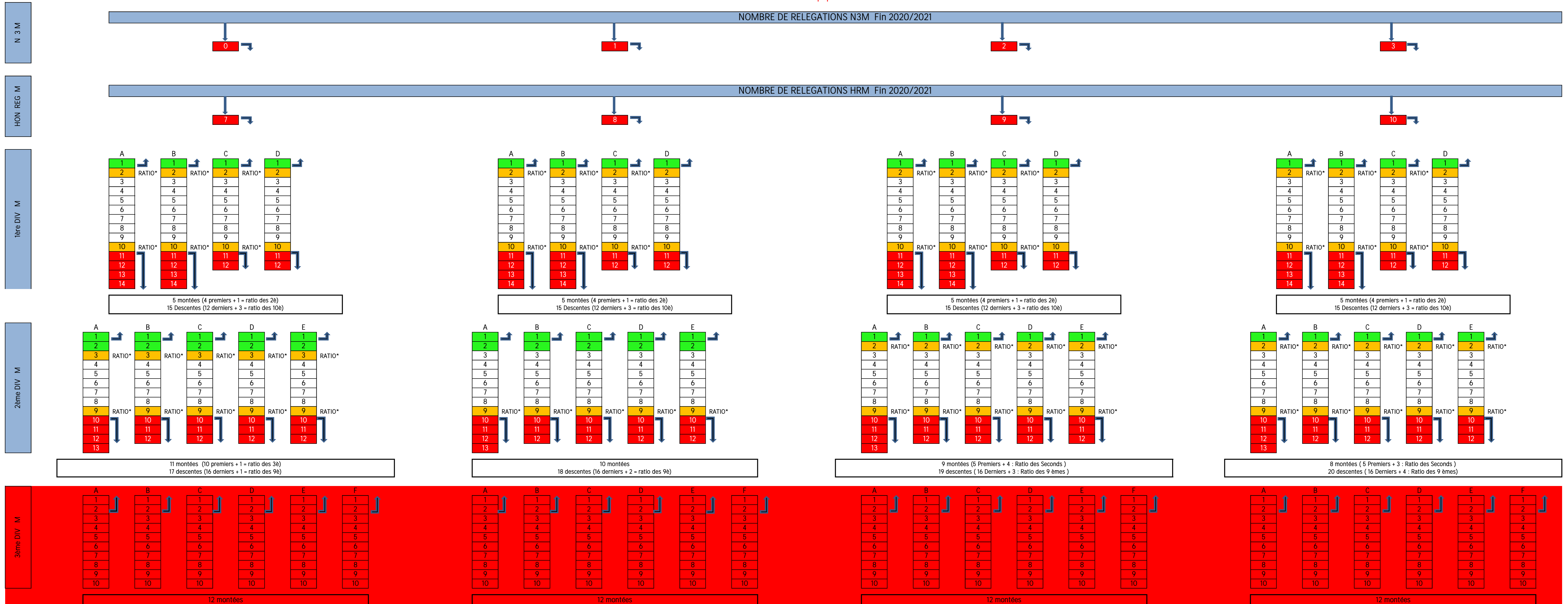
- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accèsion, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2020-2021 en raison de la situation sanitaire au cours de la saison 2019/2020

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS TERRITORIAL - FIN SAISON 2020/2021

Si PRENAT à 12 équipes en 2021/2022



En fonction du nombre d'équipes engagées en 3è DIVISION TERRITORIALE et de leur situation géographique, la COC Territoriale se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes par poule pour obtenir des championnats cohérents.

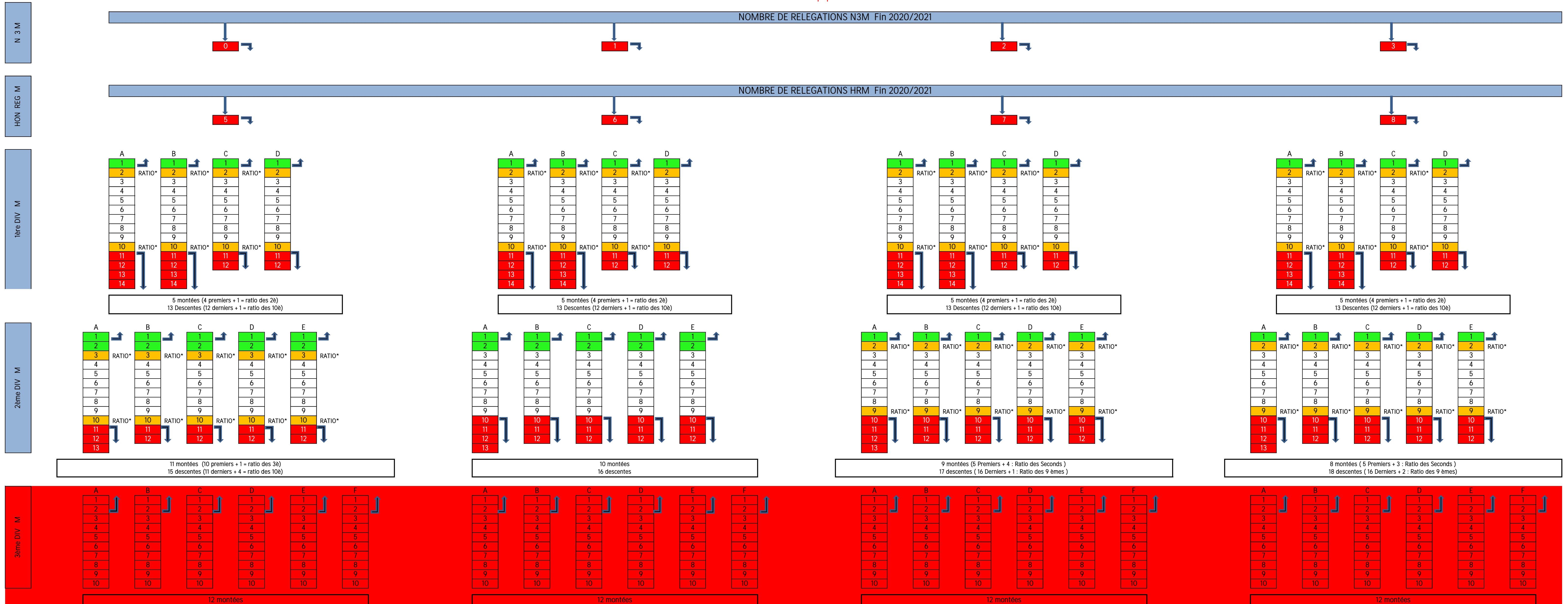
En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particulier qu'elle peut rencontrer

*Afin de déterminer l'accession des équipes arrivées deuxième, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS TERRITORIAL - FIN SAISON 2020/2021

Si PRENAT à 14 équipes en 2021/2022



En fonction du nombre d'équipes engagées en 3^{ème} DIVISION TERRITORIALE et de leur situation géographique, la COC Territoriale se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes par poule pour obtenir des championnats cohérents.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particulier qu'elle peut rencontrer

*Afin de déterminer l'accession des équipes arrivées deuxième, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

ANNEXE 5

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELÉGATIONS PRENATIONALE -18 ans et - 15 ans à l'issue de la saison 2020/2021

A l'issue de la 1^è phase, les 4 premières équipes de la poule 1 et 2 composent la poule HAUTE et les 4 dernières équipes de la poule 1 et les 3 dernières de la poule 2 composent la poule BASSE.

Classement PRENATIONALE - 2^è PHASE

Poule HAUTE		POULE BASSE	
1		1	
2		2	
3		3	↓
4		4	↓
5		5	↓
6		6	↓
7		7	↓
8		EXEMPT	

Résultats fin de saison 2020/2021.
Ces 2 poules sont issues des résultats de la 1^{ère} phase

Toute descente de U18M et U17F NATION peut entraîner une descente supplémentaire. L'inscription en PRENATIONALE de ces équipes descendantes sont soumis à une demande qui sera étudiée et validée par l'équipe technique et le COC Territoriale.

ANNEXE 6

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELÉGATIONS PRENATIONALE -18 ans et - 15 ans à l'issue de la saison 2020/2021

A l'issue de la 1^è phase, les 3 premières équipes des 4 poules composent les poules HAUTE.
Les 3 dernières composent la poule BASSE.

Classement EXCELLENCE REGIONALE - 2^è PHASE

Poule HAUTE A		POULE HAUTE B	
1	↑	1	↑
2	*	2	*
3	*	3	*
4	*	4	*
5	**	5	**
6	**	6	**

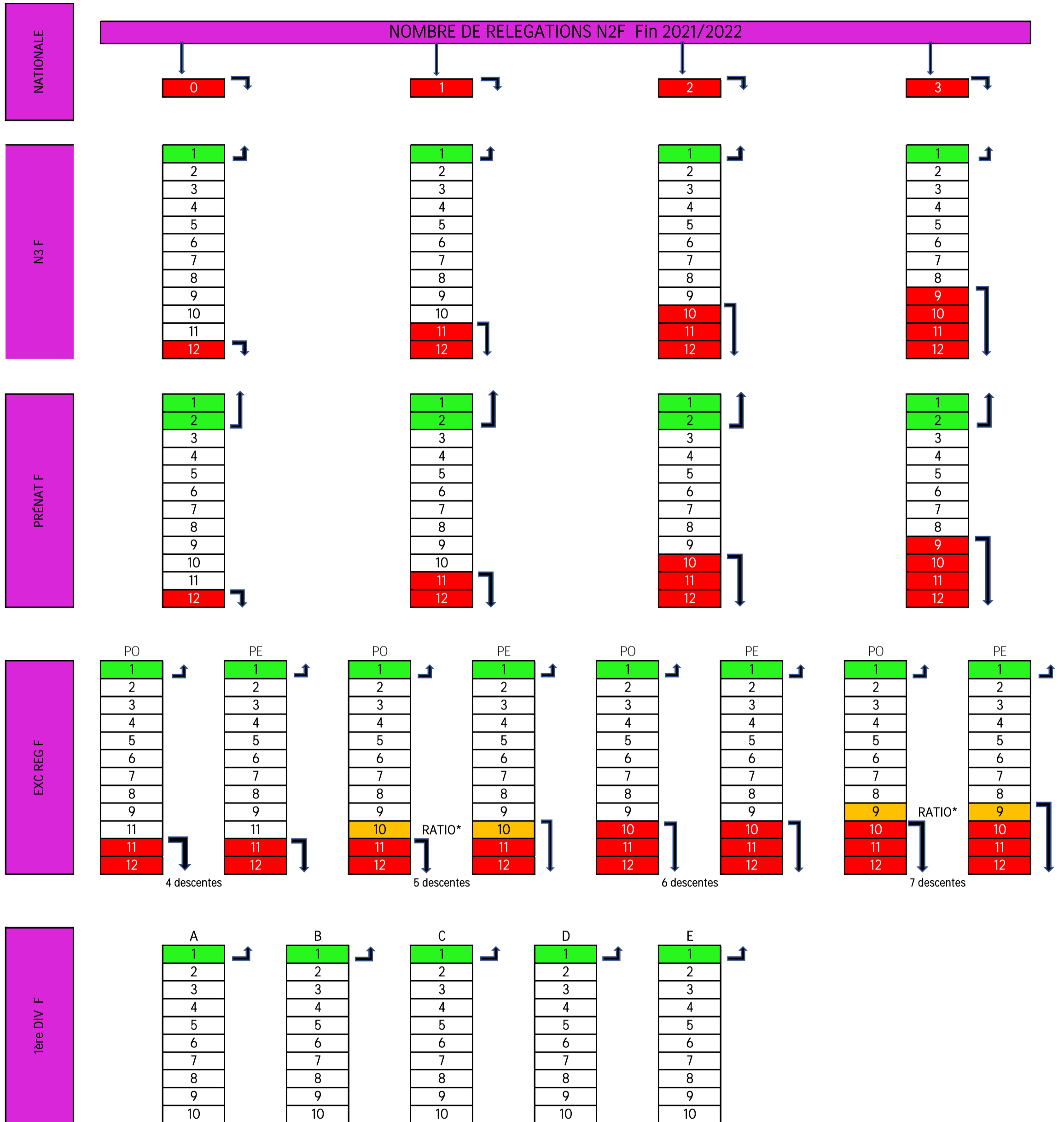
Poule BASSE A		POULE BASSE B	
1	**	1	**
2	**	2	**
3	**	3	**
4	**	4	**
5	**	5	**
6	**	6	**

Résultats fin de saison 2020/2021. Ces 2 poules sont issues des résultats de la 1^{ère} phase

*Ces équipes auront leur place assurée en EXCELLENCE REGIONALE pour la saison 2021/2022

**Ces équipes devront refaire les brasages pour la saison 2021/2022

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS FEMININES SAISON 2021/2022



*Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

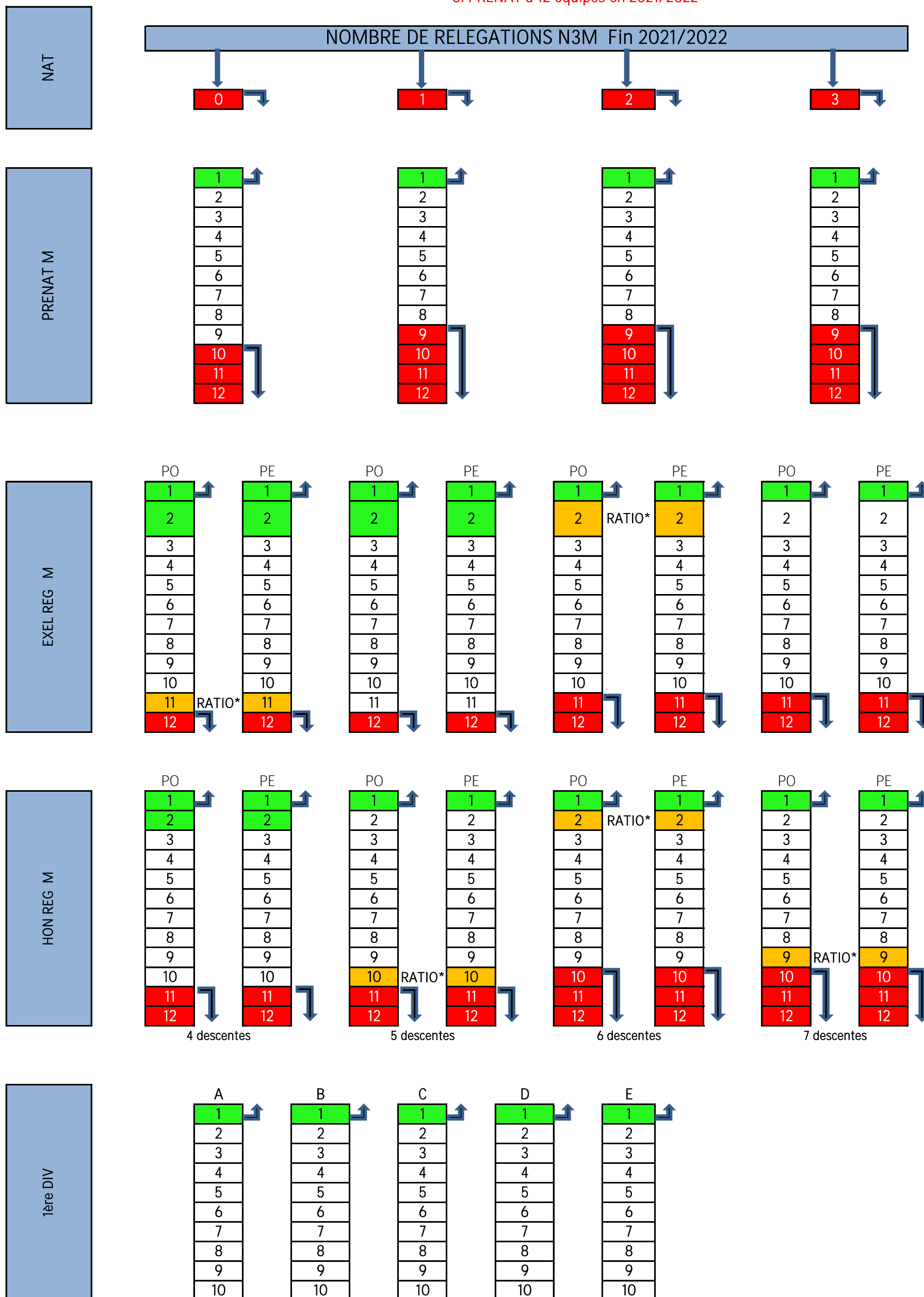
- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2021-2022 sous réserve de modifications ultérieures par les commissions compétentes

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS

SI PRENAT à 12 équipes en 2021/2022



*Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

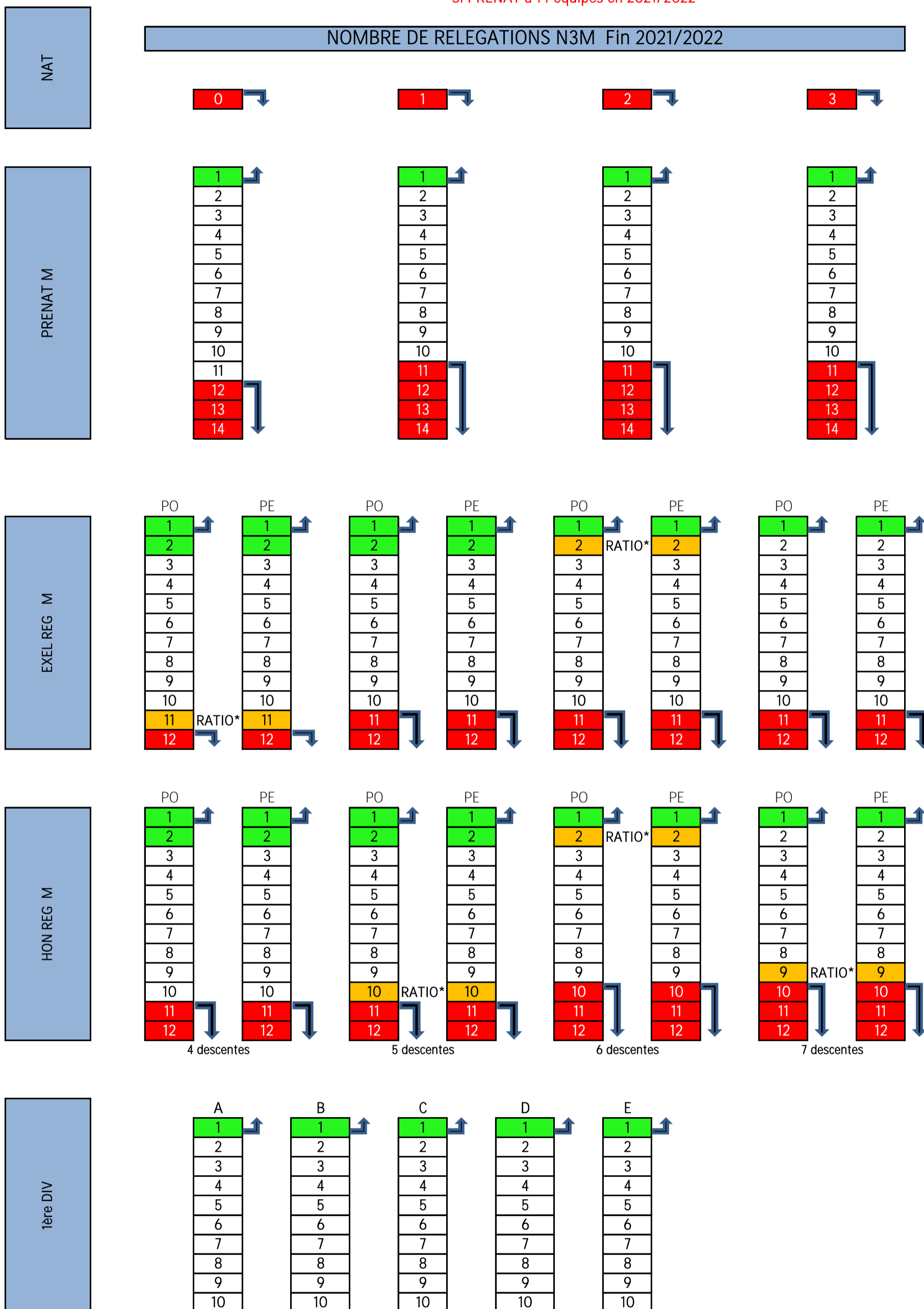
- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2021-2022 sous réserve de modifications ultérieures par les commissions compétentes

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS

Si PRENAT à 14 équipes en 2021/2022



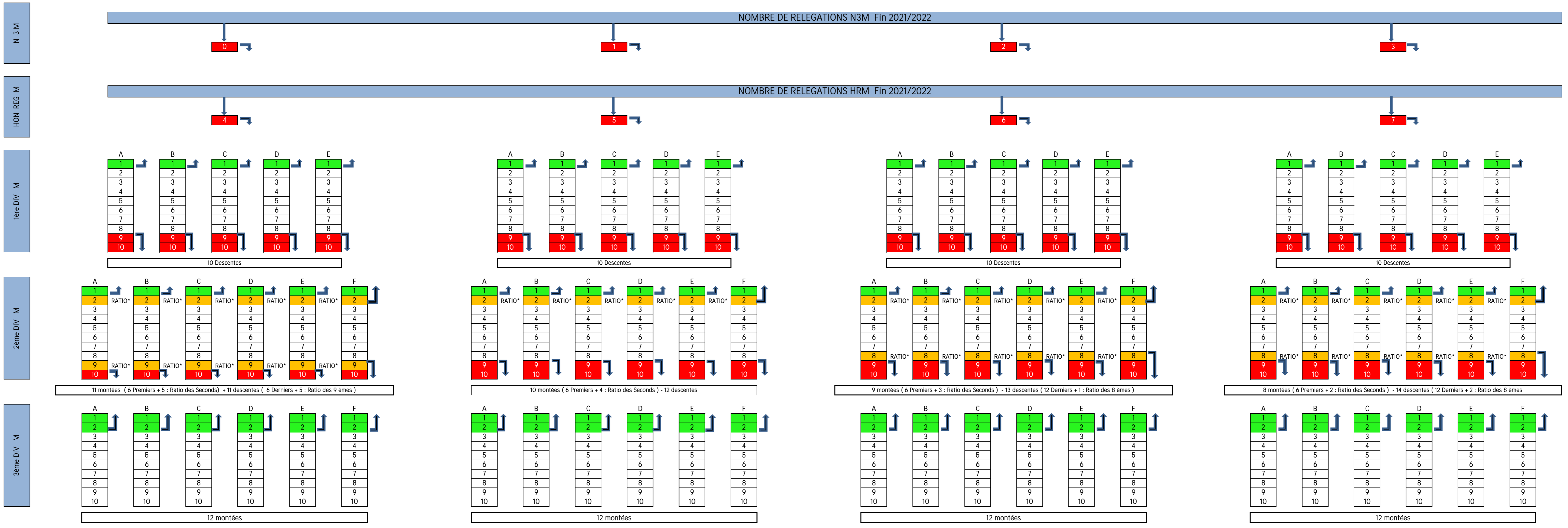
*Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2021-2022 sous réserve de modifications ultérieures par les commissions compétentes

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS MASCULINS TERRITORIAL - FIN SAISON 2019/2020



En fonction du nombre d'équipes engagées en 3^e DIVISION TERRITORIALE et de leur situation géographique, la COC Territoriale se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes par poule pour obtenir des championnats cohérents.

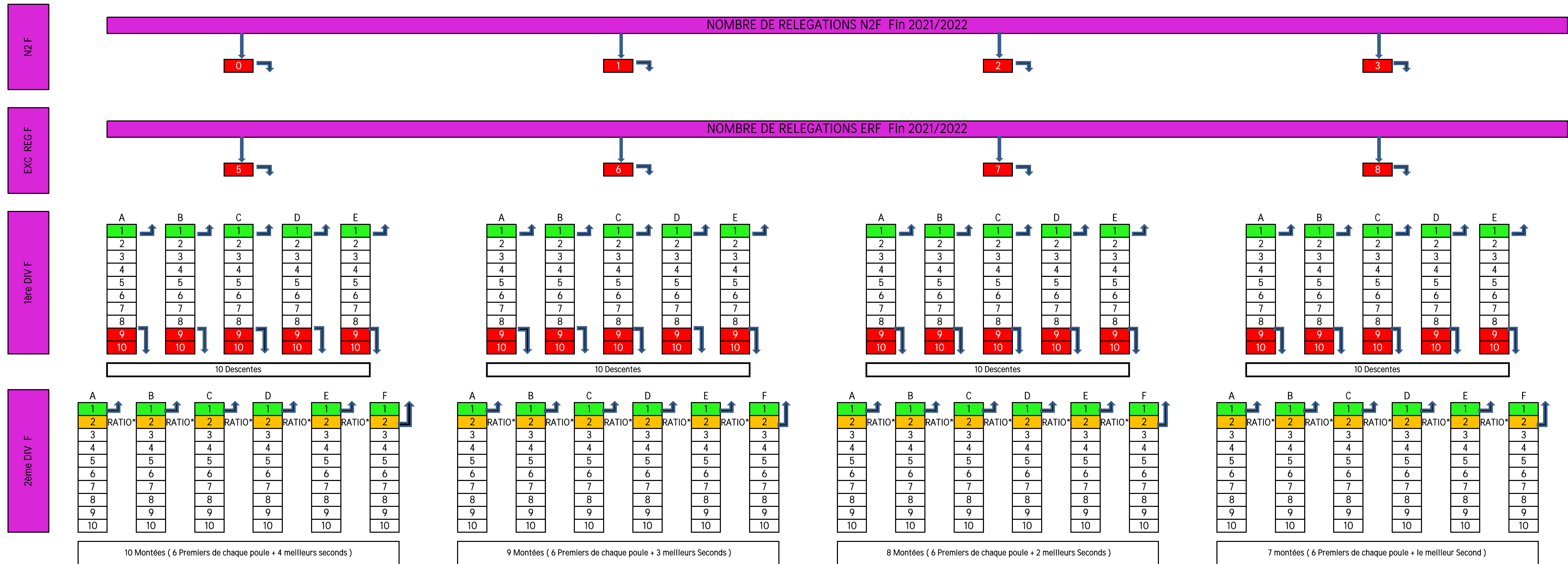
En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particulier qu'elle peut rencontrer

*Afin de déterminer l'accession des équipes arrivées deuxième, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

ANNEXE 10

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELEGATIONS + 16 ANS FEMININES TERRITORIAL - FIN SAISON 2019/2020



En fonction du nombre d'équipes engagées en 2è DIVISION TERRITORIALE et de leur situation géographique, la COC Territoriale se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes par poule pour obtenir des championnats cohérents.

En cas de refus d'accession, la COC se réserve le droit de choisir l'équipe accédante en fonction des cas particuliers rencontrés

*Afin de déterminer les montées ou les descentes, les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- 1) Ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- 2) Ratio goal average, sur nombre de matches joués,
- 3) Ratio meilleure attaque sur nombre de matches joués,
- 4) Tirage au sort.

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2021-2022 sous réserve de modifications ultérieures par les commissions compétentes

ANNEXE 11

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELÉGATIONS PRENATIONALE -18 ans et - 15 ans à l'issue de la saison 2021/2022

A l'issue de la 1^è phase, les 3 premières équipes de la poule 1 et 2 composent la poule HAUTE et les 3 dernières équipes de la poule 1 et 2 composent la poule BASSE.

Classement PRENATIONALE - 2^è PHASE

Poule HAUTE		POULE BASSE	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	↓
6		6	↓

Résultats fin de saison 2021/2022.

Ces 2 poules sont issues des résultats de la 1^{ère} phase

Toute descente de U18M et U17F NATION peut entraîner une descente supplémentaire. L'inscription en PRENATIONALE de ces équipes descendantes sont soumis à une demande qui sera étudiée et validée par l'équipe technique et le COC Territoriale.

ANNEXE 12

TABLEAU D'ACCESSIONS / RELÉGATIONS PRENATIONALE -18 ans et - 15 ans à l'issue de la saison 2021/2022

A l'issue de la 1^è phase, les 3 premières équipes des 4 poules composent les poules HAUTE.
Les 3 dernières composent la poule BASSE.

Classement EXCELLENCE REGIONALE - 2^è PHASE

Poule HAUTE A		POULE HAUTE B	
1	↑	1	↑
2	*	2	*
3	*	3	*
4	*	4	*
5	**	5	**
6	**	6	**

Poule BASSE A		POULE BASSE B	
1	**	1	**
2	**	2	**
3	**	3	**
4	**	4	**
5	**	5	**
6	**	6	**

Résultats fin de saison 2020/2021. Ces 2 poules sont issues des résultats de la 1^{ère} phase

*Ces équipes auront leur place assurée en EXCELLENCE REGIONALE pour la saison 2022/2023

**Ces équipes devront refaire les brasages pour la saison 2022/2023

ACCESSIONS ADULTES Fin de saison 2019/2020 :

N3F	ALS PLOUAGAT HB ↑
PRENAT F	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL ↑
	ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH ↑
EXC REG F	HBC DRENNECOIS ↑
	PONT DE L'IROISE HANDBALL ↑
	ENT CPB RENNES CHANTEPIE 2 ↑
D1F	AL CALLAC ↑
	ALS PLOUAGAT HB 2 ↑
	ENT AULNE PORZAY 2 ↑
	COTES DES LEGENDES ↑
	HERMINE KERNIC HB ↑
	ENT CHATEAUBOURG RMH ↑
	KERLANN 3 ↑
D2F	CSAL PAIMPOL HB 2 ↑
	HENANSAL ERQUY ↑
	MORLAIX/PLOUGONVEN HB ↑
	HERMINE KERNIC HB 2 ↑
	HBC BRIEC 2 ↑
	PSM HANDBALL 1 ↑
	ENT CPB CHANTEPIE 2 ↑
	AL CANCALE ↑
	AGL HB FOUGERES ↑
	INAM HANDBALL ↑
	HB PAYS DE VANNES ↑
	PAYS DE PONTIVY HB 2 ↑
	ES PLESCOP HB 2

ACCESSIONS JEUNES Fin de saison 2019/2020

U18F EXC REG	ENTENTE DES ABERS 1
	DINAN AGGLO HB 1
	ENT LOUDEAC/LA MOTTE 1
	HAND CENTRE MORBIHAN 1
	ENT RENNES MH/HBCC 1
U18M EXC REG	ENT COTE DE GRANIT ROSE 1
	PAYS D'AURAY HANDBALL 1
	RI HAND STER
U15F EXC REG	CMG CADETS
	ENT CPB/CHANTEPIE
	BAIE D'ARMOR HANDBALL PLERIN-ST BRIEUC 1
U15M EXC REG	HANDBALL OUEST 22 1
	ENT LOUDEAC/LA MOTTE 1
	HBC CAP SIZUN 1
	HB PAYS DE VANNES 1
U15M EXC REG	GUINGAMP HB 1
	BAIE DE MORLAIX 1

PRENAT M	GUINGAMP HB ↑
EXC REG M	CESSON RENNES METROPOLE HB 3 ↑
	HB PAYS DE VANNES ↑
	ELORN HANDBALL ↑
	BAIE D'ARMOR HB PLERIN-ST BRIEUC 1 ↑
HON REG M	LANESTER HB 2 ↑
	LEHON DINAN'COM HB ↑
	ENT AULNE PORZAY 2 ↑
	CA FORESTOIS HB ↑
	LORIENT HBC ↑
D1M	PLOERMEL HBC ↑
	US SENE HB ↑
	ES PLESTIN LES GREVES ↑
	ENTENTE DES ABERS ↑
	PL CB BREST ↑
	WAR RAOK KLOAR ↑
	BROCELI HAND ↑
	ASC RENNAIS ↑
	ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB ↑
	HBC DE RHUYS ↑
D2M	ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX ↑
	ENT AULNE PORZAY 3 ↑
	HBC DOUARNENEZ ↑
	SAINT RENAN GUILERS HANDBALL 3 ↑
	HERMINE KERNIC HB 2 ↑
	HBC BIGOUDEN 2 ↑
	HBC BRIEC ↑
	OC MONTAUBAN ↑
	HB JANZE ↑
	TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB ↑
	US SENE HB 2 ↑
	VANNES AC HB ↑
	GUILLIERS MAURON HANDBALL ↑
	HBC NOYAL-MUZILLAC 2 ↑
MENE-MERDRIGNAC ↑	
D3M	US PLOUISY HB ↑
	ENT AULNE PORZAY 4 ↑
	SAINT RENAN GUILERS HANDBALL 4 ↑
	COTE DES LEGENDES HB ↑
	STADE PLABENNECOIS HB 2 ↑
	AL CANCALE 2 ↑
	ELAN SPORTIF REDON 3 ↑
	ENT CHATEAUBOURG RMH 2 ↑
	CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL ↑
	RETIERS, PRAFFPG HANDBALL ↑
	LORIENT HBC 2 ↑
	RIANTEC HANDBALL 2 ↑
	PAYS D'AURAY HANDBALL 3 ↑
	HB PAYS DE VANNES 4 ↑
	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL ↑
	HERMINE KERNIC HB 3 ↑
	AS CHANTEPIE 3 ↑

RELEGATIONS Fin de saison 2019/2020 :

N3F	ENT CORNOUAILLE SUD ↓
PRENAT F	EMERAUDE HB ↓
EXC REG F	RIANTEC HANDBALL ↓
	PLOUFRAGAN HANDBALL ↓
	PLOUGONVELIN HB ↓
	SAINT RENAN GUILERS HANDBALL ↓
D1F	PAYS DE BROONS ↓
	SAINT RENAN GUILERS HANDBALL 2 ↓
	STADE PLABENNECOIS HB ↓
	HBC BIGOUDEN ↓
	CMG SUR ILLE HANDBALL ↓
	ELAN SPORTIF REDON 2 ↓
	PLOEMEUR ATLANTIQUE HB ↓

PRENAT M	BAUD LOCMINE HB ↓
EXC REG M	ENT COTE DE GRANIT ROSE ↓
	LA VITREENNE ↓
HON REG M	ROZ HAND'DU 29 ↓
	CMG SUR ILLE HANDBALL ↓
	JEANNE D ARC BRUZ 2 ↓
D1M	RIANTEC HANDBALL ↓
	LEHON DINAN'COM HB 2 ↓
	BREST BRETAGNE HANDBALL ↓
	PLOUVORN HB 2 ↓
	ROZ HAND'DU 29 2 ↓
	PLOUFRAGAN HANDBALL ↓
	US SAINT GILLES ↓
	ES PLESCOP HANDBALL 2 ↓
	ENT QUEVEN GUIDEL 2 ↓
	HBC NOYAL-MUZILLAC ↓
	D2M
PL CB BREST ↓	
PONT DE L'IROISE HANDBALL 3 ↓	
ENT BANNALEC QUIMPERLE HB ↓	
LA VITREENNE 2 ↓	
SC MEVENNAIS HANDBALL ↓	
BAUD LOCMINE HB 3 ↓	

RELEGATIONS JEUNES Fin de saison 2019/2020

U18F NAT	ES PLESCOP
	LESNEVEN LE FOLGOET HB
U18M NAT	HB PAYS DE VANNES
	AVENIR DU PONANT 1
U18F PRENAT	ENT PLOUVORN/HERMINE KERNIC HB 2
	PONT DE L'IROISE HANDBALL 1
U18M PRENAT	HANDBALL 310 1
	LEHON DINAN'COM HB
U15F PRENAT	PAYS D'AURAY HANDBALL 1
	ELAN SPORTIF REDON 1
U15M PRENAT	ENT BAS LEON 1
	PAYS D'AURAY HANDBALL 1

MAINTIEN EN EXC REG Fin saison 2019/2020

U18F EXC REG	PAYS D'AURAY HANDBALL
	EMERAUDE HB 1
	ENT CPB/CHANTEPIE 2
	CS BETTON SECTION HANDBALL 1
	AGL HB FOUGERES
	ENT GUIDEL/QUEVEN 1
	HBC CAP SIZUN
	L'HAND ABERIOU
U18M EXC REG	AVENIR DU PONANT 2 (montée impossible)
	AS CHANTEPIE HANDBALL 1
	CERCLE PAUL BERT RENNES HB 2
	ES PLESCOP HANDBALL 1
	BREST BRETAGNE HANDBALL 1
	LANDI / LAMPAUL HB
	ENT HBC CHATEAUBOURG/RMH 1
	MORLAIX/PLOUGONVEN HB 1
	BAIE D'ARMOR HANDBALL PLERIN-ST BRIEUC 2

U15F EXC REG	PONT DE L'IROISE HANDBALL 1
	GOLFE VANNES AGGLO HB
	ENTENTE DES ABERS 1
	ENT PLABENNEC/LE DRENNEC 1
	ENT PAYS D'IROISE 1
	ELORN HANDBALL 1
	ENT AULNE PORZAY 1
U15M EXC REG	DINAN AGGLO HB 1
	ENT BAS LEON 2
	AL LOUDEAC HB 1
	ELORN HANDBALL 1
	LESNEVEN LE FOLGOET HB 1
	HBC NOYAL-MUZILLAC 1
	ELAN SPORTIF REDON 1
	PONT DE L'IROISE HANDBALL 1
CESSON RENNES METROPOLE HB 2	
PLOERMEL HBC	